



## DEMANDE INTERNATIONALE PUBLIÉE EN VERTU DU TRAITE DE COOPERATION EN MATIÈRE DE BREVETS (PCT)

<p>(51) Classification internationale des brevets <sup>7</sup> : H04L 9/30</p>	<p>A1</p>	<p>(11) Numéro de publication internationale: <b>WO 00/59157</b> (43) Date de publication internationale: 5 octobre 2000 (05.10.00)</p>
<p>(21) Numéro de la demande internationale: PCT/FR00/00723 (22) Date de dépôt international: 22 mars 2000 (22.03.00) (30) Données relatives à la priorité: 99/03920 26 mars 1999 (26.03.99) FR (71) Déposant (pour tous les États désignés sauf US): GEMPLUS [FR/FR]; Avenue du Pic de Bertagne, Parc d'activités de Gémenos, F-13881 Gémenos (FR). (72) Inventeur; et (75) Inventeur/Déposant (US seulement): CORON, Jean-Sébastien [FR/FR]; 4, rue Léon de Lagrange, F-75015 Paris (FR). (74) Mandataire: NONNENMACHER, Bernard; Gemplus, Avenue du Pic de Bertagne, Parc d'activités de Gémenos, F-13881 Gémenos (FR).</p>	<p>(81) États désignés: AE, AL, AM, AT, AU, AZ, BA, BB, BG, BR, BY, CA, CH, CN, CR, CU, CZ, DE, DK, DM, EE, ES, FI, GB, GD, GE, GH, GM, HR, HU, ID, IL, IN, IS, JP, KE, KG, KP, KR, KZ, LC, LK, LR, LS, LT, LU, LV, MA, MD, MG, MK, MN, MW, MX, NO, NZ, PL, PT, RO, RU, SD, SE, SG, SI, SK, SL, TJ, TM, TR, TT, TZ, UA, UG, US, UZ, VN, YU, ZA, ZW, brevet ARIPO (GH, GM, KE, LS, MW, SD, SL, SZ, TZ, UG, ZW), brevet eurasien (AM, AZ, BY, KG, KZ, MD, RU, TJ, TM), brevet européen (AT, BE, CH, CY, DE, DK, ES, FI, FR, GB, GR, IE, IT, LU, MC, NL, PT, SE), brevet OAPI (BF, BJ, CF, CG, CI, CM, GA, GN, GW, ML, MR, NE, SN, TD, TG).</p> <p>Publiée Avec rapport de recherche internationale.</p>	
<p>(54) Title: COUNTERMEASURE METHOD IN AN ELECTRIC COMPONENT IMPLEMENTING AN ELLIPTICAL CURVE TYPE PUBLIC KEY CRYPTOGRAPHY ALGORITHM</p>		
<p>(54) Titre: PROCÉDE DE CONTRE-MESURE DANS UN COMPOSANT ELECTRONIQUE METTANT EN OEUVRE UN ALGORITHME DE CRYPTOGRAPHIE A CLE PUBLIQUE DE TYPE COURBE ELLIPTIQUE</p>		
<p>(57) Abstract</p>		
<p>The invention relates to a countermeasure method in an electronic component implementing an elliptical curve based public key cryptography algorithm, comprising the calculation of a new decryption integer <math>d'</math> such as the decryption of an encrypted message with the aid of a decryption algorithm on the basis of a private key <math>d</math> and the number of points <math>n</math> of said elliptical curve whereby the same result is achieved with <math>d'</math> as with <math>d</math>, by performing the operation <math>Q=d*P</math>, whereby <math>P</math> is a point of the curve. The inventive measure is characterized in that it comprises four steps: 1) a security parameter <math>s</math> is determined, whereby in practice it is impossible to take <math>s</math> as a neighbour of 30, 2) a random number <math>k</math> ranging from <math>0-21s</math> is drawn, 3) the integer <math>d'=d+k*n</math> is calculated, 4) <math>Q=d'.P</math> is calculated.</p>		
<p>(57) Abrégé</p>		
<p>La présente invention concerne un procédé de contre-mesure dans un composant électronique mettant en oeuvre un algorithme de cryptographie à clé publique basé sur l'utilisation des courbes elliptiques consistant à calculer à partir de la clé privée <math>d</math> et du nombre de points <math>n</math> de ladite courbe elliptique un nouvel entier de déchiffrement <math>d'</math> tel que le déchiffrement d'un message chiffré quelconque, au moyen d'un algorithme de déchiffrement, avec <math>d'</math> donne le même résultat qu'avec <math>d</math>, en réalisant l'opération <math>Q=d*P</math>, <math>P</math> étant un point de la courbe, procédé caractérisé en ce qu'il comprend quatre étapes: 1) détermination d'un paramètre de sécurité <math>s</math>, dans la pratique on peut prendre <math>s</math> voisin de 30; 2) tirage d'un nombre aléatoire <math>k</math> compris entre 0 et <math>21s</math>; 3) calcul de l'entier <math>d'=d+k*n</math>; 4) calcul de <math>Q=d'.P</math>.</p>		

**UNIQUEMENT A TITRE D'INFORMATION**

Codes utilisés pour identifier les Etats parties au PCT, sur les pages de couverture des brochures publiant des demandes internationales en vertu du PCT.

AL	Albanie	ES	Espagne	LS	Lesotho	SI	Slovénie
AM	Arménie	FI	Finlande	LT	Lituanie	SK	Slovaquie
AT	Autriche	FR	France	LU	Luxembourg	SN	Sénégal
AU	Australie	GA	Gabon	LV	Lettonie	SZ	Swaziland
AZ	Azerbaïdjan	GB	Royaume-Uni	MC	Monaco	TD	Tchad
BA	Bosnie-Herzégovine	GE	Géorgie	MD	République de Moldova	TG	Togo
BB	Barbade	GH	Ghana	MG	Madagascar	TJ	Tadjikistan
BE	Belgique	GN	Guinée	MK	Ex-République yougoslave de Macédoine	TM	Turkménistan
BF	Burkina Faso	GR	Grèce	ML	Mali	TR	Turquie
BG	Bulgarie	HU	Hongrie	MN	Mongolie	TT	Trinité-et-Tobago
BJ	Bénin	IE	Irlande	MR	Mauritanie	UA	Ukraine
BR	Brésil	IL	Israël	MW	Malawi	UG	Ouganda
BY	Bélarus	IS	Islande	MX	Mexique	US	Etats-Unis d'Amérique
CA	Canada	IT	Italie	NE	Niger	UZ	Ouzbékistan
CF	République centrafricaine	JP	Japon	NL	Pays-Bas	VN	Viet Nam
CG	Congo	KE	Kenya	NO	Norvège	YU	Yougoslavie
CH	Suisse	KG	Kirghizistan	NZ	Nouvelle-Zélande	ZW	Zimbabwe
CI	Côte d'Ivoire	KP	République populaire démocratique de Corée	PL	Pologne		
CM	Cameroun	KR	République de Corée	PT	Portugal		
CN	Chine	KZ	Kazakstan	RO	Roumanie		
CU	Cuba	LC	Sainte-Lucie	RU	Fédération de Russie		
CZ	République tchèque	LI	Liechtenstein	SD	Soudan		
DE	Allemagne	LK	Sri Lanka	SE	Suède		
DK	Danemark	LR	Libéria	SG	Singapour		
EE	Estonie						

PROCEDE DE CONTRE-MESURE DANS UN  
COMPOSANT ELECTRONIQUE METTANT EN ŒUVRE  
UN ALGORITHME DE CRYPTOGRAPHIE A CLE  
PUBLIQUE DE TYPE COURBE ELLIPTIQUE

La présente invention concerne un procédé de contre-mesure dans un composant électronique mettant en œuvre un algorithme de chiffrement à clé publique de type courbe elliptique

5

Dans le modèle classique de la cryptographie à clef secrète, deux personnes désirant communiquer par l'intermédiaire d'un canal non sécurisé doivent au préalable se mettre d'accord  
10 sur une clé secrète de chiffrement K. La fonction de chiffrement et la fonction de déchiffrement utilisent la même clef K. L'inconvénient du système de chiffrement à clé secrète est que ledit système requiert la  
15 communication préalable de la clé K entre les deux personnes par l'intermédiaire d'un canal sécurisé, avant qu'un quelconque message chiffré ne soit envoyé à travers le canal non sécurisé. Dans la pratique, il est généralement difficile  
20 de trouver un canal de communication parfaitement sécurisé, surtout si la distance séparant les deux personnes est importante. On entend par canal sécurisé un canal pour lequel il est impossible de connaître ou de modifier  
25 les informations qui transitent par ledit canal. Un tel canal sécurisé peut être réalisé par un câble reliant deux terminaux, possédés par les deux dites personnes.

**COPIE DE CONFIRMATION**

Le concept de cryptographie à clef publique fut inventé par Whitfield DIFFIE et Martin HELLMAN en 1976. La cryptographie à clef publique permet de résoudre le problème de la distribution des  
5 clefs à travers un canal non sécurisé. Le principe de la cryptographie à clef publique consiste à utiliser une paire de clefs, une clef publique de chiffrement et une clef privée de déchiffrement. Il doit être calculatoirement  
10 infaisable de trouver la clef privée de déchiffrement à partir de la clef publique de chiffrement. Une personne A désirant communiquer une information à une personne B utilise la clef publique de chiffrement de la personne B. Seule  
15 la personne B possède la clef privée associée à sa clef publique. Seule la personne B est donc capable de déchiffrer le message qui lui est adressé.

20 Un autre avantage de la cryptographie à clé publique sur la cryptographie à clé secrète est que la cryptographie à clef publique permet l'authentification par l'utilisation de signature électronique.

25 La première réalisation de schéma de chiffrement à clef publique fut mis au point en 1977 par Rivest, Shamir et Adleman, qui ont inventé le système de chiffrement RSA. La sécurité de RSA  
30 repose sur la difficulté de factoriser un grand nombre qui est le produit de deux nombres premiers.

Depuis, de nombreux systèmes de chiffrement à clef publique ont été proposés, dont la sécurité repose sur différents problèmes calculatoires : (cette liste n'est pas exhaustive).

5

- Sac à dos de Merckle-Hellman :

Ce système de chiffrement est basé sur la difficulté du problème de la somme de sous-ensembles.

10

- McEliece :

Ce système de chiffrement est basé sur la théorie des codes algébriques. Il est basé sur le problème du décodage de codes linéaires.

15

- ElGamal :

Ce système de chiffrement est basé sur la difficulté du logarithme discret dans un corps fini.

20

- Courbes elliptiques :

Le système de chiffrement à courbe elliptique constitue une modification de systèmes cryptographiques existant pour les appliquer au domaine des courbes elliptiques.

25

L'utilisation de courbes elliptiques dans des systèmes cryptographiques fut proposé indépendamment par Victor Miller et Neal Koblitz en 1985. Les applications réelles des courbes elliptiques ont été envisagées au début des années 1990.

30

L'avantage de cryptosystèmes à base de courbe elliptique est qu'ils fournissent une sécurité équivalente aux autres cryptosystèmes mais avec des tailles de clef moindres. Ce gain en taille  
5 de clé implique une diminution des besoins en mémoire et une réduction des temps de calcul, ce qui rend l'utilisation des courbes elliptiques particulièrement adaptées pour des applications de type carte à puce.

10

Une courbe elliptique sur un corps fini  $GF(q^n)$  ( $q$  étant un nombre premier et  $n$  un entier) est l'ensemble des points  $(x,y)$  avec  $x$  l'abscisse et  $y$  l'ordonnée appartenant à  $GF(q^n)$   
15 solution de l'équation :

$$y^2=x^3+ax+b$$

si  $q$  est supérieur ou égal à 3 et

20

$$y^2+x*y=x^3+a*x^2+b$$

si  $q=2$ .

25 Les deux classes de courbes élliptiques les plus utilisées en cryptographie sont les classes suivantes :

1) Courbes définies sur le corps fini  $GF(p)$   
30 (ensemble des entiers modulo  $p$ ,  $p$  étant un nombre premier) ayant pour équation:

$$y^2=x^3+ax=b$$

2) Courbes élliptiques sur le corps fini  $GF(2^n)$  ayant pour équation  $y^2+xy=x^3+ax^2+b$

5 Pour chacune de ces deux classes de courbes, on définit une opération d'addition de points: étant donné deux points P et Q, la somme  $R=P+Q$  est un point de la courbe, dont les coordonnées s'expriment à l'aide des  
10 coordonnées des points P et Q suivant des formules dont l'expression est donnée dans l'ouvrage « Elliptic Curve public key cryptosystem » par Alfred J. Menezes.

Cette opération d'addition permet de définir une  
15 opération de multiplication scalaire: étant donné un point P appartenant à une courbe élliptique et un entier d, le résultat de la multiplication scalaire de P par un point d tel que  $Q=d.P=P+PP....+P$  d fois.

20

La sécurité des algorithmes de cryptographie sur courbes élliptiques est basée sur la difficulté  
25 du logarithme discret sur courbes élliptiques, ledit problème consistant à partir de deux points Q et P appartenant à une courbe élliptique E, de trouver, s'il existe, un entier x tel que  $Q=x.P$

30

Il existe de nombreux algorithmes cryptographiques basés sur le problème du logarithme discret.

Ces algorithmes sont facilement transposables aux courbes elliptiques. Ainsi, il est possible de mettre en œuvre des algorithmes assurant l'authentification, la confidentialité, le  
5 contrôle d'intégrité et l'échange de clé.

Un point commun à la plupart des algorithmes cryptographiques basés sur les courbes elliptiques est qu'ils comprennent comme  
10 paramètre une courbe elliptique définie sur un corps fini et un point P appartenant à cette courbe elliptique. La clé privée est un entier d choisi aléatoirement. La clef publique est un point de la courbe Q tel que  $Q=d.P$ . Ces  
15 algorithmes cryptographiques font généralement intervenir une multiplication scalaire dans le calcul d'un point  $R=d.T$  où d est la clef secrète.

20 Dans ce paragraphe, on décrit un algorithme de chiffrement à base de courbe elliptique. Ce schéma est analogue au schéma de chiffrement d'El Gamal. Un message m est chiffré de la manière suivante :

25

Le chiffreur choisit un entier k aléatoirement et calcule les points  $k.P=(x_1,y_1)$  et  $k.Q=(x_2,y_2)$  de la courbe, et l'entier  $c= x_2 + m$ . Le chiffré de m est le triplet  $(x_1,y_1,c)$ .

30 Le déchiffreur qui possède d déchiffre m en calculant :

$$(x'_2,y'_2)=d(x_1,y_1) \text{ et } m=c-x'_2$$



Pour réaliser les multiplications scalaires nécessaires dans les procédés de calcul décrits précédemment, plusieurs algorithmes existent :

- 5     Algorithme " double and add " ;
- Algorithme " addition-soustraction "
- Algorithme avec chaînes d'addition ;
- Algorithme avec fenêtre ;
- Algorithme avec représentation signée ;

10

Cette liste n'est pas exhaustive. L'algorithme le plus simple et le plus utilisé est l'algorithme " double and add ". L'algorithme " double and add " prend en entrée un point P appartenant à une courbe elliptique donnée et un

15     entier  $d$ . L'entier  $d$  est noté  $d=(d(t),d(t-1),\dots,d(0))$ , où  $(d(t),d(t-1),\dots,d(0))$  est la représentation binaire de  $d$ , avec  $d(t)$  le bit de poids fort et  $d(0)$  le bit de poids faible.

20     L'algorithme retourne en sortie le point  $Q=d.P$ .

L'algorithme " double and add " comporte les 3 étapes suivantes :

- 25     1) Initialiser le point  $Q$  avec la valeur  $P$
- 2) Pour  $i$  allant de  $t-1$  à  $0$  exécuter :
  - 2a)       Remplacer  $Q$  par  $2Q$
  - 2b)       Si  $d(i)=1$  remplacer  $Q$  par  $Q+P$
- 3) Retourner  $Q$ .

30

Il est apparu que l'implémentation sur carte à puce d'un algorithme de chiffrement à clé publique du type courbe elliptique était vulnérable à des attaques consistant en une analyse différentielle de consommation de courant permettant de retrouver la clé privée de déchiffrement. Ces attaques sont appelées attaques DPA, acronyme pour Differential Power Analysis. Le principe de ces attaques DPA repose sur le fait que la consommation de courant du microprocesseur exécutant des instructions varie selon la donnée manipulée.

En particulier, lorsqu'une instruction manipule une donnée dont un bit particulier est constant, la valeur des autres bits pouvant varier, l'analyse de la consommation de courant liée à l'instruction montre que la consommation moyenne de l'instruction n'est pas la même suivant que le bit particulier prend la valeur 0 ou 1. L'attaque de type DPA permet donc d'obtenir des informations supplémentaires sur les données intermédiaires manipulées par le microprocesseur de la carte lors de l'exécution d'un algorithme cryptographique. Ces informations supplémentaires peuvent dans certain cas permettre de révéler les paramètres privés de l'algorithme de déchiffrement, rendant le système cryptographique non sûr.

30

Dans la suite de ce document on décrit un procédé d'attaque DPA sur un algorithme de type courbe elliptique réalisant une opération du type multiplication scalaire d'un point  $P$  par un entier  $d$ , l'entier  $d$  étant la clé secrète. Cette  
5 attaque permet de révéler directement la clé secrète  $d$ . Elle compromet donc gravement la sécurité de l'implémentation de courbes elliptiques sur une carte à puce.

10

La première étape de l'attaque est l'enregistrement de la consommation de courant correspondant à l'exécution de l'algorithme " double and add " décrit précédemment pour  $N$   
15 points distincts  $P(1), \dots, P(N)$ . Dans un algorithme à base de courbes elliptiques, le microprocesseur de la carte à puce va effectuer  $N$  multiplications scalaires  $d.P(1), \dots, d.P(N)$ .

20 Pour la clarté de la description de l'attaque, on commence par décrire une méthode permettant d'obtenir la valeur du bit  $d(t-1)$  de la clé secrète  $d$ , où  $(d(t), d(t-1), \dots, d(0))$  est la représentation binaire de  $d$ , avec  $d(t)$  le bit de poids fort et  $d(0)$  le bit de poids faible. On  
25 donne ensuite la description d'un algorithme qui permet de retrouver la valeur de  $d$ .

On groupe les points  $P(1)$  à  $P(N)$  suivant la  
30 valeur du dernier bit de l'abscisse de  $4.P$ , où  $P$  désigne un des points  $P(1)$  à  $P(N)$ . Le premier groupe est constitué des points  $P$  tels que le dernier bit de l'abscisse de  $4.P$  est égal à 1.

Le second groupe est constitué des points  $P$  tels que le dernier bit de l'abscisse de  $4.P$  est égal à 0. On calcule la moyenne des consommations de courant correspondant à chacun des deux groupes, 5 et on calcule la courbe de différence entre ces deux moyennes.

Si le bit  $d(t-1)$  de  $d$  est égal à 0, alors l'algorithme de multiplication scalaire 10 précédemment décrit calcule et met en mémoire la valeur de  $4.P$ . Cela signifie que lors de l'exécution de l'algorithme dans une carte à puce, le microprocesseur de la carte va effectivement calculer  $4.P$ . Dans ce cas, dans le 15 premier groupe de message le dernier bit de la donnée manipulée par le microprocesseur est toujours à 1, et dans le deuxième groupe de message le dernier bit de la donnée manipulée est toujours à 0. La moyenne des consommations 20 de courant correspondant à chaque groupe est donc différente. Il apparaît donc dans la courbe de différence entre les 2 moyennes un pic de différentiel de consommation de courant.

25 Si au contraire le bit  $d(t-1)$  de  $d$  est égal à 1, l'algorithme d'exponentiation décrit précédemment ne calcule pas le point  $4.P$ . Lors de l'exécution de l'algorithme par la carte à puce, le microprocesseur ne manipule donc jamais 30 la donnée  $4.P$ . Il n'apparaît donc pas de pic de différentiel de consommation.

Cette méthode permet donc de déterminer la valeur du bit  $d(t-1)$  de  $d$ .

L'algorithme décrit dans le paragraphe suivant est une généralisation de l'algorithme précédant. Il permet de déterminer la valeur de la clé secrète  $d$  :

On définit l'entrée par  $N$  points notés  $P(1)$  à  $P(N)$  correspondant à  $N$  calculs réalisés par la carte à puce et la sortie par un entier  $h$ .

Ledit algorithme s'effectue de la manière suivante en trois étapes.

15

1) Exécuter  $h=1$  ;

2) Pour  $i$  allant de  $t-1$  à  $1$ , exécuter :

2)1) Classer les points  $P(1)$  à  $P(N)$  suivant la valeur du dernier bit de l'abscisse de  $(4*h).P$  ;

2)2) Calculer la moyenne de consommation de courant pour chacun des deux groupes ;

2)3) Calculer la différence entre les 2 moyennes ;

2)4) Si la différence fait apparaître un pic de différentiel de consommation, faire  $h=h*2$  ; sinon faire  $h=h*2+1$  ;

3) Retourner  $h$ .

L'algorithme précédent fournit un entier  $h$  tel que  $d=2*h$  ou  $d=2*h+1$ . Pour obtenir la valeur de  $d$ , il suffit ensuite de tester les deux hypothèses possibles.

L'attaque de type DPA décrite permet donc de retrouver la clé privée  $d$ .

Le procédé de l'invention consiste en  
5 l'élaboration de trois contre-mesures permettant de se prémunir contre l'attaque DPA précédemment décrite.

Le procédé de la première contre-mesure consiste  
10 à calculer à partir de la clé privée  $d$  et du nombre de points  $n$  de la courbe elliptique un nouvel entier de déchiffrement  $d'$ , tel que le déchiffrement d'un message chiffré quelconque avec  $d'$  donne le même résultat qu'avec  $d$ .

15

Dans le cas d'un algorithme cryptographique basé sur l'utilisation de courbes elliptiques réalisant l'opération  $Q=d.P$  où  $d$  est la clé privée et  $P$  un point de la courbe, le calcul de  
20  $Q=d.P$  est remplacé par le procédé suivant en quatre étapes:

1) Détermination d'un paramètre de sécurité  $s$ , dans la pratique on peut prendre  $s$  voisin de 30.  
25

2) Tirage d'un nombre aléatoire  $k$  compris entre 0 et  $2^s$ ;

3) Calcul de l'entier  $d'=d+k*n$ ;  
30

4) Calcul de  $Q=d'.P$ .

Le procédé de la première contre-mesure comprend deux variantes qui concernent la mise à jour de l'entier  $d'$ . La première variante consiste en ce qu'un nouvel entier de déchiffrement  $d'$  est  
5 calculé à chaque nouvelle exécution de l'algorithme de déchiffrement, selon le procédé décrit précédemment. La seconde variante consiste en ce qu'un compteur est incrémenté à chaque nouvelle exécution de l'algorithme de  
10 déchiffrement. Lorsque ce compteur atteint une valeur fixée  $T$ , un nouvel entier de déchiffrement  $d'$  est calculé selon le procédé décrit précédemment, et le compteur est remis à zéro. Dans la pratique, on peut prendre  $T=16$ .

15

Le procédé de la première contre-mesure rend donc l'attaque DPA précédemment décrite impossible en changeant d'entier  $d$  de déchiffrement.

20

Le procédé de la deuxième contre-mesure s'applique à la première classe de courbes précédemment décrites, c'est à dire les courbes définies sur le corps fini  $GF(p)$  ayant pour  
25 équation  $y^2=x^3+ax+b$ . Le procédé de la deuxième contre-mesure consiste à utiliser un module de calcul aléatoire à chaque nouvelle exécution. Ce module aléatoire est de la forme  $p'=p*r$  où  $r$  est un entier aléatoire. L'opération de  
30 multiplication scalaire  $Q=d.p$  réalisée dans un algorithme à base de courbe elliptique s'effectue alors selon le procédé suivant en cinq étapes:

- 1) Détermination d'un paramètre de sécurité  $s$ ;  
dans la pratique, on peut prendre  $s$  voisin du  
nombre 60;
- 5 2) Tirage du nombre aléatoire  $r$  dont la  
représentation binaire fait  $s$  bits;
- 3) Calcul de  $p' = p * r$ ;
- 4) Exécuter l'opération de multiplication  
scalaire  $Q = d.P$ , les opérations étant effectuées  
10 modulo  $p'$ ;
- 5) Effectuer l'opération de réduction modulo  $p$   
des coordonnées du point  $Q$ .

Le procédé de la seconde contre-mesure comprend  
15 deux variantes qui concernent la mise à jour de  
l'entier  $r$ . La première variante consiste en ce  
qu'un nouvel entier  $r$  est calculé à chaque  
nouvelle exécution de l'algorithme de  
déchiffrement, selon le procédé décrit  
20 précédemment. La seconde variante consiste en ce  
qu'un compteur est incrémenté à chaque nouvelle  
exécution de l'algorithme de déchiffrement.  
Lorsque ce compteur atteint une valeur fixée  $T$ ,  
un nouvel entier  $r$  est calculé selon le procédé  
25 décrit précédemment, et le compteur est remis à  
zéro.. Dans la pratique, on peut prendre  $T+16$ .

Le procédé de la troisième contre-mesure  
consiste à « masquer » le point  $P$  sur lequel on  
30 veut appliquer l'algorithme de multiplication  
scalaire en lui ajoutant un point aléatoire  $R$ .



Le procédé de multiplication scalaire d'un point P par un entier d suivant  $Q=d.P$  comprend les cinq étapes suivantes:

- 5 1) Tirage d'un point aléatoire R sur la courbe;
- 2) Calcul de  $P'=P+R$ ;
- 3) Opération de multiplication scalaire  $Q'=d.P'$ ;
- 10 4) Opération de multiplication scalaire  $S=d.R$ ;
- 5) Calcul de  $Q=Q' - S$ .

15 Le procédé de la troisième contre-mesure comprend trois variantes. la première variante consiste en ce qu'un compteur est incrémenté à chaque nouvelle exécution de l'algorithme de déchiffrement. Lors de la première exécution de  
20 l'algorithme de déchiffrement, l'algorithme est exécuté suivant le procédé en cinq étapes décrit précédemment. Tant que le compteur n'a pas atteint la valeur limite T, les étapes 1 et 4 du procédé décrit précédemment ne sont pas  
25 exécutées, les points R et S gardant les valeurs prises lors de l'exécution précédente. Lorsque le compteur atteint la valeur limite T, l'algorithme de déchiffrement s'effectue  
30 suivant le procédé décrit précédemment en cinq étapes, et le compteur est remis à zéro. Dans la pratique, on peut prendre  $T=16$ .

La deuxième variante consiste en ce que la carte possède initialement en mémoire deux points de la courbe elliptique tels que  $S=d.R$ . Les étapes 1 et 4 de l'algorithme de déchiffrement précédent sont remplacées par les étapes 1' et 4' suivantes:

1') Remplacer R par 2.R:

10 4') Remplacer S par 2.S.

La troisième variante consiste en une modification de la deuxième variante caractérisée en ce qu'un compteur est incrémenté à chaque nouvelle exécution de l'algorithme de déchiffrement. Lors de la première exécution de l'algorithme de déchiffrement, l'algorithme est exécuté suivant le procédé en cinq étapes de la deuxième variante décrit précédemment. Tant que le compteur n'a pas atteint une valeur limite T, les étapes 1' et 4' du procédé décrit précédemment ne sont pas exécutées, les points R et S gardant les valeurs prises lors de l'exécution précédente. Lorsque le compteur atteint une valeur limite T, l'algorithme de déchiffrement s'effectue suivant le procédé précédemment décrit en cinq étapes, et le compteur est remis à zéro. Dans la pratique, on peut prendre  $T=16$ .

30

L'application des trois procédés de contre-  
mesure précédents permet de protéger tout  
l'algorithme cryptographique basé sur les  
courbes elliptiques contre l'attaque DPA  
5 précédemment décrit. Les trois contre-mesures  
présentées sont de plus compatibles entre elles:  
il est possible d'appliquer à l'algorithme de  
déchiffrement RSA une, deux ou trois des contre-  
mesures décrites.

**REVENDICATIONS**

1- Procédé de contre-mesure dans un composant électronique mettant en oeuvre un algorithme de cryptographie à clé publique basé sur l'utilisation des courbes elliptiques consistant à calculer à partir de la clé privée  $d$  et du nombre de points  $n$  de ladite courbe elliptique un nouvel entier de déchiffrement  $d'$  tel que le déchiffrement d'un message chiffré quelconque, aumoyen d'un algorithme de déchiffremet, avec  $d'$  donne le même résultat qu'avec  $d$ , en réalisant l'opération  $Q=d*P$ ,  $P$  étant un point de la courbe, procédé caractérisé en ce qu'il comprend quatre étapes:

- 1) Détermination d'un paramètre de sécurité  $s$ , dans la pratique on peut prendre  $s$  voisin de 30;
- 2) Tirage d'un nombre aléatoire  $k$  compris entre 0 et  $2^s$ ;
- 3) Calcul de l'entier  $d'=d+k*n$ ;
- 4) Calcul de  $Q=d'.P$ .

2- Procédé de contre-mesure selon la revendication 1 caractérisé en ce qu'une première variante consiste en ce qu'un nouvel entier de déchiffrement  $d'$  est calculé à chaque nouvelle exécution de l'algorithme de déchiffrement.

30

3- Procédé de contre-mesure selon la revendication 1 caractérisé en ce qu'une seconde variante consiste en ce qu'un compteur est incrémenté à chaque nouvelle exécution de l'algorithme de déchiffrement jusqu'à atteindre une valeur fixée T.

4- Procédé de contre-mesure selon la revendication 3 caractérisé en ce qu'une fois la valeur T atteinte, un nouvel entier de chiffrement est calculé selon le procédé de la revendication 1 et le compteur est remis à zéro.

5- Procédé de contre-mesure selon la revendication 3 caractérisé la valeur T est égale à l'entier seize.

6- Procédé de contre-mesure dans un composant électronique mettant en oeuvre un algorithme de cryptographie à clé publique basé sur l'utilisation des courbes elliptiques définies sur un corps fini  $GF(p)$ ,  $p$  étant un nombre premier, ayant pour équation  $y^2=x^3+ax+b$ , consistant à utiliser un module de calcul aléatoire à chaque nouvelle exécution de la forme  $p'=p*r$  où  $r$  est un entier aléatoire et présentant un point  $P$  caractérisé en ce que ledit procédé exécute l'opération de multiplication scalaire en cinq étapes:

30

- 1) Détermination d'un paramètre de sécurité  $s$ ;  
dans la pratique, on peut prendre  $s$  voisin du  
nombre 60;
- 2) Tirage du nombre aléatoire  $r$  dont la  
5 représentation binaire fait  $s$  bits;
- 3) Calcul de  $p' = p * r$ ;
- 4) Exécuter l'opération de multiplication  
scalaire  $Q = d.P$ , les opérations étant effectuées  
modulo  $p'$ ;
- 10 5) Effectuer l'opération de réduction modulo  $p$   
des coordonnées du point  $Q$ .
  
- 7- Procédé de contre-mesure selon la  
revendication 6 caractérisé en ce qu'un nouvel  
15 entier est calculé à chaque nouvelle exécution  
de l'algorithme de déchiffrement.
  
- 8- Procédé de contre-mesure selon la  
revendication 6 caractérisé en ce qu'un compteur  
20 est incrémenté à chaque nouvelle exécution de  
l'algorithme de déchiffrement.
  
- 9- Procédé de contre-mesure selon la  
revendication 8 caractérisé en ce que le  
25 compteur est remis à zéro lorsqu'il a atteint  
une valeur  $T$ .
  
- 10- Procédé de contre-mesure selon la  
revendication 8 ou la revendication 9  
30 caractérisé en ce que la valeur  $T$  est égale à  
seize.

11. Procédé de contre-mesure dans un composant électronique mettant en oeuvre un algorithme de cryptographie à clé publique basé sur  
5 l'utilisation des courbes elliptiques consistant à calculer à partir de la clé privée  $d$  et du nombre de points  $n$  de ladite courbe elliptique un nouvel entier de déchiffrement  $d'$  tel que le déchiffrement d'un message chiffré quelconque,  
10 aumoyen d'un algorithme de déchiffrement, avec  $d'$  donne le même résultat qu'avec  $d$ , en réalisant l'opération  $Q=d*P$ ,  $P$  étant un point de la courbe sur lequel est appliqué l'algorithme de multiplication scalaire en lui ajoutant un point  
15 aléatoire  $R$  par un entier  $d$  suivant l'équation  $Q=d*P$ , procédé caractérisé en ce qu'il comprend cinq étapes suivantes:

- 20 1) Tirage d'un point aléatoire  $R$  sur la courbe;
- 2) Calcul de  $P'=P+R$ ;
- 3) Opération de multiplication scalaire  $Q'=d.P'$ ;
- 25 4) Opération de multiplication scalaire  $S=d.R$ ;
- 5) Calcul de  $Q=Q' - S$ .

12- Procédé de contre-mesure selon la  
30 revendication 12 caractérisé en ce qu'un compteur est incrémenté à chaque nouvelle

exécution de l'algorithme de déchiffrement jusqu'à une valeur T.

13- Procédé de contre-mesure selon la  
5 revendication 12 caractérisé en ce que le  
compteur est remis à zéro une fois atteint la  
valeur T.

14- Procédé de contre-mesure selon la  
10 revendication 12 caractérisé en ce qu'un  
compteur est incrémenté à chaque nouvelle  
exécution de l'algorithme de déchiffrement  
jusqu'à une valeur T.

15 15- Procédé de contre-mesure selon la  
revendication 11 caractérisé en ce que la courbe  
elliptique possède en mémoire deux points tels  
que  $S=d \cdot R$ , les étapes 1 et 4 étant alors  
remplacé par les étapes 1' et 4':

20

1') Remplacer R par 2.R:

4') Remplacer S par 2.S.

25 16- Procédé de contre-mesure selon la  
revendication 15 caractérisé en ce qu'un  
compteur est incrémenté à chaque nouvelle  
exécution de l'algorithme de déchiffrement  
jusqu'à une valeur T.

30



17- Procédé de contre-mesure selon la  
revendication 15 caractérisé en ce qu'un  
compteur est incrémenté à chaque nouvelle  
exécution de l'algorithme de déchiffrement  
5 jusqu'à une valeur T.

# INTERNATIONAL SEARCH REPORT

International Application No

PCT/FR 00/00723

**A. CLASSIFICATION OF SUBJECT MATTER**  
IPC 7 H04L9/30

According to International Patent Classification (IPC) or to both national classification and IPC

**B. FIELDS SEARCHED**

Minimum documentation searched (classification system followed by classification symbols)  
IPC 7 H04L

Documentation searched other than minimum documentation to the extent that such documents are included in the fields searched

Electronic data base consulted during the international search (name of data base and, where practical, search terms used)

**C. DOCUMENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT**

Category *	Citation of document, with indication, where appropriate, of the relevant passages	Relevant to claim No.
X	PAUL KOCHER ET AL.: "Introduction to Differential Power Analysis and Related Attacks" RETRIEVED FROM INTERNET: <URL: HTTP://WWW.CRYPTOGRAPHY.COM/DPA/TECHNICAL/INDEX.HTML> ON 24 FEBRUARY 2000; AVAILABLE ON INTERNET SINCE 1998, pages 1-8, XP002132318 San Francisco, CA, USA page 7 -page 8	1,2,6,7, 11,15

Further documents are listed in the continuation of box C.

Patent family members are listed in annex.

\* Special categories of cited documents :

"A" document defining the general state of the art which is not considered to be of particular relevance

"E" earlier document but published on or after the international filing date

"L" document which may throw doubts on priority claim(s) or which is cited to establish the publication date of another citation or other special reason (as specified)

"O" document referring to an oral disclosure, use, exhibition or other means

"P" document published prior to the international filing date but later than the priority date claimed

"T" later document published after the international filing date or priority date and not in conflict with the application but cited to understand the principle or theory underlying the invention

"X" document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered novel or cannot be considered to involve an inventive step when the document is taken alone

"Y" document of particular relevance; the claimed invention cannot be considered to involve an inventive step when the document is combined with one or more other such documents, such combination being obvious to a person skilled in the art.

"&" document member of the same patent family

Date of the actual completion of the international search

2 June 2000

Date of mailing of the international search report

09/06/2000

Name and mailing address of the ISA

European Patent Office, P.B. 5818 Patentlaan 2  
 NL - 2280 HV Rijswijk  
 Tel. (+31-70) 340-2040, Tx. 31 651 epo nl,  
 Fax: (+31-70) 340-3016

Authorized officer

Zucka, G

INTERNATIONAL SEARCH REPORT

International Application No

PCT/FR 00/00723

C.(Continuation) DOCUMENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT

Category	Citation of document, with indication, where appropriate, of the relevant passages	Relevant to claim No.
X	<p>MENKUS B: "Two important data encryption structures reported broken in record times"                      EDPACS, JAN. 1999, AUERBACH PUBLICATIONS, USA,                      vol. 26, no. 7, pages 15-18, XP000884687                      ISSN: 0736-6981                      page 18</p>	<p>1,2,6,7, 11,15</p>
A	<p>-----</p> <p>KOCHER P C: "Timing attacks on implementations of Diffie-Hellman, RSA, DSS, and other systems"                      ADVANCES IN CRYPTOLOGY - CRYPTO'96. 16TH ANNUAL INTERNATIONAL CRYPTOLOGY CONFERENCE. PROCEEDINGS, ADVANCES IN CRYPTOLOGY - CRYPTO '96, SANTA BARBARA, CA, USA, 18-22 AUG. 1996, pages 104-113, XP000626590                      1996, Berlin, Germany, Springer-Verlag, Germany ISBN: 3-540-61512-1                      page 110, last paragraph -page 112, paragraph 2</p>	<p>1,2,6,7, 11,15</p>
A	<p>---</p> <p>KOBLITZ N: "Elliptic curve cryptosystems"                      MATHEMATICS OF COMPUTATION, JAN. 1987, USA,                      vol. 48, no. 177, pages 203-209, XP000671098                      ISSN: 0025-5718                      page 203 -page 205</p> <p>-----</p>	<p>1,6,11, 15</p>

# RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Dem. Internationale No

PCT/FR 00/00723

**A. CLASSEMENT DE L'OBJET DE LA DEMANDE**  
CIB 7 H04L9/30

Selon la classification internationale des brevets (CIB) ou à la fois selon la classification nationale et la CIB

**B. DOMAINES SUR LESQUELS LA RECHERCHE A PORTE**

Documentation minimale consultée (système de classification suivi des symboles de classement)  
CIB 7 H04L

Documentation consultée autre que la documentation minimale dans la mesure où ces documents relèvent des domaines sur lesquels a porté la recherche

Base de données électronique consultée au cours de la recherche internationale (nom de la base de données, et si réalisable, termes de recherche utilisés)

**C. DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS**

Catégorie °	Identification des documents cités, avec, le cas échéant, l'indication des passages pertinents	no. des revendications visées
X	<p>PAUL KOCHER ET AL.: "Introduction to Differential Power Analysis and Related Attacks"</p> <p>RETRIEVED FROM INTERNET: &lt;URL: HTTP://WWW.CRYPTOGRAPHY.COM/DPA/TECHNICAL/INDEX.HTML&gt; ON 24 FEBRUARY 2000; AVAILABLE ON INTERNET SINCE 1998, pages 1-8, XP002132318</p> <p>San Francisco, CA, USA</p> <p>page 7 -page 8</p> <p style="text-align: center;">---</p> <p style="text-align: center;">-/--</p>	<p>1,2,6,7, 11,15</p>

Voir la suite du cadre C pour la fin de la liste des documents

Les documents de familles de brevets sont indiqués en annexe

° Catégories spéciales de documents cités:

- "A" document définissant l'état général de la technique, non considéré comme particulièrement pertinent
- "E" document antérieur, mais publié à la date de dépôt international ou après cette date
- "L" document pouvant jeter un doute sur une revendication de priorité ou cité pour déterminer la date de publication d'une autre citation ou pour une raison spéciale (telle qu'indiquée)
- "O" document se référant à une divulgation orale, à un usage, à une exposition ou tous autres moyens
- "P" document publié avant la date de dépôt international, mais postérieurement à la date de priorité revendiquée

- "T" document ultérieur publié après la date de dépôt international ou la date de priorité et n'appartenant pas à l'état de la technique pertinent, mais cité pour comprendre le principe ou la théorie constituant la base de l'invention
- "X" document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme nouvelle ou comme impliquant une activité inventive par rapport au document considéré isolément
- "Y" document particulièrement pertinent; l'invention revendiquée ne peut être considérée comme impliquant une activité inventive lorsque le document est associé à un ou plusieurs autres documents de même nature, cette combinaison étant évidente pour une personne du métier
- "&" document qui fait partie de la même famille de brevets

Date à laquelle la recherche internationale a été effectivement achevée

2 juin 2000

Date d'expédition du présent rapport de recherche internationale

09/06/2000

Nom et adresse postale de l'administration chargée de la recherche internationale

Office Européen des Brevets, P.B. 5818 Patentlaan 2  
NL - 2280 HV Rijswijk  
Tel. (+31-70) 340-2040, Tx. 31 651 epo nl,  
Fax: (+31-70) 340-3016

Fonctionnaire autorisé

Zucka, G

# RAPPORT DE RECHERCHE INTERNATIONALE

Dem    Internationale No

PCT/FR 00/00723

**C.(suite) DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS**

Catégorie	Identification des documents cités, avec, le cas échéant, l'indication des passages pertinents	no. des revendications visées
X	<p>MENKUS B: "Two important data encryption structures reported broken in record times"                      EDPACS, JAN. 1999, AUERBACH PUBLICATIONS, USA,                      vol. 26, no. 7, pages 15-18, XP000884687                      ISSN: 0736-6981                      page 18</p> <p style="text-align: center;">---</p>	1,2,6,7, 11,15
A	<p>KOCHER P C: "Timing attacks on implementations of Diffie-Hellman, RSA, DSS, and other systems"                      ADVANCES IN CRYPTOLOGY - CRYPTO'96. 16TH ANNUAL INTERNATIONAL CRYPTOLOGY CONFERENCE. PROCEEDINGS, ADVANCES IN CRYPTOLOGY - CRYPTO '96, SANTA BARBARA, CA, USA, 18-22 AUG. 1996, pages 104-113, XP000626590                      1996, Berlin, Germany, Springer-Verlag, Germany ISBN: 3-540-61512-1                      page 110, dernier alinéa -page 112, alinéa 2</p> <p style="text-align: center;">---</p>	1,2,6,7, 11,15
A	<p>KOBLITZ N: "Elliptic curve cryptosystems"                      MATHEMATICS OF COMPUTATION, JAN. 1987, USA,                      vol. 48, no. 177, pages 203-209, XP000671098                      ISSN: 0025-5718                      page 203 -page 205</p> <p style="text-align: center;">-----</p>	1,6,11, 15